



PAMIERS – BRADERIE D'AUTOMNE

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020 (7h00 à 19h00)

Tarifs : 20 euros l'emplacement de 3 mètres
+ 4 euros par mètre supplémentaire

COMMENT S'INSCRIRE ?

Bulletin d'inscription à retourner avant le 25 septembre dernier délai (ou avant le 18 septembre pour les exposants souhaitant un branchement électrique) à :

Association Des Commerçants de Pamiers – Office du Commerce et des Entreprises
2 rue Pierre Sénard 09100 PAMIERS – Tél : 05.34.01.03.03

L'INSCRIPTION COMPREND :

- Le bulletin ci-après à retourner complet
- Le règlement (chèque ou espèces)
- Une attestation d'assurance en cours de validité
- Un justificatif d'inscription au RCS ou au RM
- Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur (vous permettra de recevoir par courrier le macaron de laissez-passer. A défaut le macaron sera à votre disposition Parking des 3 Pigeons, le dimanche matin dès 6h)
- Pour les manèges : un contrôle technique et électrique de moins de 3 ans ainsi qu'une attestation de bon montage devra être joint

Par sa signature, le participant s'engage à :

- *Respecter le passage de sécurité dans les rues qui est de 3m de large,
- *ne pas vendre d'armes ou de produits dangereux,
- *respecter la propreté des lieux pendant et à la fin de la manifestation,
- *enlever son véhicule de 9h à 18h dans les rues de la braderie **Plan Vigipirate**
- * se munir d'un masque et de gel hydro alcoolique pour son stand **Covid-19**

INSCRIPTIONS DE DERNIERES MINUTES : SUR PLACE PARKING DES 3 PIGEONS

DIMANCHE 4 OCTOBRE DE 6H à 8H PLAN AU VERSO



MESSAGE IMPORTANT

COVID-19

L'organisation générale de la Braderie d'Automne et la tenue des stands fait l'objet d'un remaniement suite aux mesures sanitaires mise en place sur le plan national.

Selon l'évolution de l'épidémie et des consignes de sécurité émanant des services de l'Etat, l'évènement pourrait être emmené à être annulé.

L'association des Commerçants s'engage à informer par mail au plus tard 7 jours avant la tenue de la Manifestation, les exposants qui se seront inscrits et à renvoyer les règlements

Nous rappelons ci-dessous les obligations des exposants :

- **Port du masque OBLIGATOIRE**
- **Gel hydro alcoolique à destination de vos clients et de vous-même OBLIGATOIRE SUR LES ETALS**

Le manquement aux consignes sanitaires ci-dessus entraînera le refus d'attribution d'un emplacement de la part des organisateurs



NOUVEAU LIEU D'INSCRIPTION SUR PLACE

PARKING DES 3 PIGEONS

Dimanche 4 octobre de 6h à 8h30

Informations : Association Des Commerçants de Pamiers – Office du Commerce et des Entreprises

2 rue Pierre Sémard 09100 PAMIERS – Tél : 05.34.01.03.03